

FORMATION PRATIQUE PEC 22

Analyses de pratiques

INFORMATIONS ET PROCÉDURES

À chaque période stage les étudiant·es sont divisé·es en groupes. Chaque groupe est suivi par un·e enseignant·e référent·e interne ou externe de l'école. L'enseignant·e référent·e anime des sessions d'analyses de pratiques pré-, mi- et post-stage. La séance pré-stage a lieu 6 à 8 semaines avant le démarrage du stage, elle précède la visite pré-stage faite par les étudiant·es dans les milieux de pratique. La session mi-stage a lieu à la semaine 4 ou 5 du stage, il s'agit de 2 jours consécutifs à l'école. Ces séances sont construites sur la base d'éléments, de situations ou de questionnements rapportés par les étudiant·es en stage. La session post-stage a lieu à la fin du stage lors de la reprise des cours. Elle a pour but de clôturer la période de formation pratique, de donner du sens aux acquis et de préparer la suite de la formation.

Plus précisément, pour chaque niveau de stage :

- **Niveau 1**

- 4 périodes pré-stage : elles servent à envisager des objectifs de stage (commencer la rédaction du contrat pédagogique tripartite (ICPT)), compte tenu du milieu de stage, des attentes spécifiques de l'étudiant·e et du niveau de stage. Elles permettent aussi aux étudiant·es de développer leur métacognition en réfléchissant aux conditions nécessaires à leurs apprentissages. Elles permettent finalement de présenter les consignes et les attentes du module Intégration 3 qui suit le stage.
- 16 périodes pendant le stage sur 2 jours consécutifs : fixés au milieu du stage, en groupe, elles visent l'exploration de diverses situations rencontrées en stage et la clarification des démarches professionnelles : récolte de données et évaluations, établissement des objectifs d'intervention, gestion et réalisation des séances, administration simple des situations, organisation et gestion de son travail. Un rappel sur les consignes et les attentes en lien avec le module Intégration 3 est fait. Du temps est également dédié à des entretiens individuels entre étudiant· et enseignant·e référent·e.
- 4 périodes post-stage : elles servent à faire un bilan de la période de formation pratique passée et à anticiper le stage de niveau 2 notamment par la rédaction d'une transmission pour les praticiens formateurs ou praticiennes formatrices (PF) du stage de niveau 2 et la rédaction d'objectifs à insérer dans le CPT du stage de niveau 2.

- **Niveau 2**

- Une demi-journée avant la formation pratique (4 périodes) : elle sert à envisager des objectifs de stage (commencer la rédaction du CPT), compte tenu du milieu de stage, des attentes spécifiques de l'étudiant·e et du niveau de stage. Elle permet de présenter également les attentes du module Intégration 4 qui suit le stage.
- Un jour et demi de retour à l'école, fixé au milieu du stage (12 périodes) : elles visent l'exploration de diverses situations rencontrées en stage et la clarification des démarches professionnelles : raisonnements et démarches professionnelles, intégration des divers modèles aux situations rencontrées, recherche et emploi des preuves et des fondements scientifiques, compréhension de la complexité des situations occupationnelles des client·es, collaboration interprofessionnelle. Un rappel sur les consignes en lien avec Intégration 4 est fait.
- Une demi-journée après la formation pratique (4 périodes) : elles servent à faire un bilan de la période de formation pratique passée et à anticiper le stage de niveau 3 notamment par la rédaction d'une transmission pour PF du stage de niveau 3 et la rédaction d'objectifs à insérer dans le CPT du stage de niveau 3.

- **Niveau 3**

- La demi-journée (4 périodes) avant la formation pratique sert notamment à envisager des objectifs de stage (commencer la rédaction du CPT, contrat pédagogique tripartite), compte tenu du milieu de stage, des attentes spécifiques de l'étudiant·e et du niveau de stage. Les spécificités des attentes et du fonctionnement de l'enseignantes référentes sont aussi présentées à ce moment.
- Les 16 périodes (2 jours consécutifs de retour à l'école), fixées au milieu du stage, en groupe, visent l'exploration de diverses situations rencontrées en stage et la clarification des démarches professionnelles, notamment en lien avec le contexte socio-sanitaire, l'approche de défense des droits, la société inclusive et la littératie en santé ou encore le développement professionnel.
- Les quatre périodes qui suivent la formation pratique permettent, individuellement et collectivement, de faire la synthèse des acquis ainsi que des compétences encore à développer au terme de la formation.

OUTILS ET RESSOURCES

L'ensemble de la documentation nécessaire est disponible sur Cyberlearn (<https://cyberlearn.hes-so.ch/course/view.php?id=5731>), en libre accès pour les PF concernant les onglets « Base réglementaire et documentation ».

De plus, pour chaque niveau de stage, un onglet spécifique ouvert seulement aux étudiant·es et enseignant·es référent·es est créé et contient les éléments suivants :

- 1 forum
- 1 boîte de dépôt

Chaque enseignant·e référent·e précise l'utilisation attendue de ces outils lors des sessions d'analyse de pratique pré-stage.